

## Conférence prononcée par Leopold Gratz sur la sécurité et la coopération en Europe (Vienne, 27 novembre 1985)

**Légende:** Le 27 novembre 1985, Leopold Gratz, ministre autrichien des Affaires étrangères, prononce à Vienne un discours sur les enjeux de la troisième réunion sur les suites de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et souligne le travail concret de l'Autriche dans certaines actions de la CSCE.

**Source:** GRATZ, Leopold. Conférence prononcée sur la sécurité et la coopération en Europe avant la Réunion de Vienne de la CSCE à la Société autrichienne de la politique étrangère et de relations internationales et la Ligue autrichienne des Nations unies le 27 novembre 1985. Vienne: Ministère fédéral des Affaires étrangères-Département Presse et Information, 1985.

Copyright: Bundesministerium für auswärtige Angelegenheiten

**URL:** 

 $http://www.cvce.eu/obj/conference\_prononcee\_par\_leopold\_gratz\_sur\_la\_securite\_et\_la\_cooperation\_en\_europe\_vienn\\ e\_27\_novembre\_1985-fr-c7defe65-30fd-48b2-b6c9-59d9cbf5a064.html$ 

1/6

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

04/09/2012



## Conférence prononcée par Leopold Gratz sur la sécurité et la coopération en Europe (Vienne, 27 novembre 1985)

Le monde entier est sous le coup de la rencontre au sommet de Genève. Les médias ont reconnu l'importance de l'événement - il a domine à juste titre les bulletins de nouvelles et par là la conscience du grand public. Tout le monde est soulagé de voir que le dialogue a enfin été repris et qu'on s'est entretenu longtemps et ouvertement. Je partage ce sentiment et je considère ceci comme étant un pas en avant utile et essentiel.

Cette image des deux hommes d'Etat qui se sont entretenu du destin du monde a suscité des craintes nouvelles: à savoir que deux hommes ou deux Etats agissent par-dessus la tête des hommes concernés et veuillent se partager pour ainsi dire le monde avec ses problèmes.

Les grandes puissances se trouvent dans une situation difficile: si elles ne se parlent pas, on leur reproche d'imposer au monde un climat de confrontation. Si enfin elles engagent tout de même un entretien, on les soupçonne d'aspirer à un agrandissement de leur condominion sur le monde.

Un fait est en tout cas certain: Le monde n'appartient pas exclusivement aux deux superpuissances; il est notre monde au même titre que celui des autres Etats petits et moyens.

Pour les Etats de notre ordre de grandeur, l'ordre mondial est prédéterminé. Mais ce que nous pouvons essayer de faire, c'est de contribuer à ce qu'il y ait dans ce monde une certaine prévisibilité, certaines règles officielles et officieuses d'après lesquelles nous nous orientons. Etant donné que nous nous imposons nous-mêmes une prévisibilité et une continuité comme ligne de conduite surtout dans la politique étrangère, nous sommes nécessairement intéressés à ce que justement cette prévisibilité et cette continuité existent autant que possible à l'échelle mondiale.

Une tentative importante de promouvoir cette prévisibilité et cette continuité dans notre propre région, en Europe, est le processus dit d'Helsinki. C'est ce dont je voudrais parler aujourd'hui de façon plus approfondie, à savoir de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, la CSCE.

Nous Autrichiens sommes plus que tout autre conscients du fait que l'Europe ne se limite pas à l'Europe occidentale. Nous sommes également conscients du fait que la division politique, militaire et idéologique de l'Europe en deux camps porte préjudice à la conscience d'une culture et d'une identité communes. La division existe déjà depuis très longtemps, mais peut-être devrait-on conserver ici aussi des perspectives historiques:

Malgré toutes les frontières, lignes de séparation de pactes et différences entre les systèmes, les Etats de la CSCE ont beaucoup en commun: des traditions politiques communes, un patrimoine culturel commun, des problèmes régionaux qui ne tiennent aucun compte des différences de systèmes. L'Autriche, qui est limitrophe de deux Etats de l'OTAN, de deux Etats du Pacte de Varsovie, de deux neutres et d'un non-aligné, est située au centre même du large spectre de cette même et unique Europe. La politique de voisinage autrichienne a visé de tous temps à trouver des domaines aussi nombreux que possible de coopération éventuelle. Elle est imbue de la notion que des problèmes communes et des tâches communes appellent des solutions communes.

Cette politique est à l'avantage des habitants de l'Autriche et des habitants de ses pays voisins. L'Autriche pense que cette politique est en outre à l'avantage de tous les Etats responsables du destin de l'Europe. Les grands problèmes de notre époque ne peuvent être résolus qu'en commun.

Une politique Est-Ouest intégrée exige une réflexion objective et différenciée sur d'autres idées et modèles politiques et sociaux. L'Autriche en tant que démocratie pluraliste n'a pas de réticences à cet égard. Nous croyons à l'utilité et à la raison d'être d'une concurrence pacifique des idées. Une telle concurrence n'est toutefois possible que dans une ambiance de dialogue, de respect réciproque et de coopération.



En dépit de la polémique qui a marqué depuis le début des années quatre-vingt l'aspect de politique de sécurité des rapports Est-Ouest, cette région s'est avérée jusqu'ici stable et à l'abri des crises. Ceci devrait confirmer l'avis de ceux qui, comme l'Autriche, pensent que la paix est assurée non pas par des armes plus nombreuses et nouvelles, mais par plus de confiance et de prévisibilité. Il est évident que la détente en Europe ne peut pas à elle seule stabiliser le domaine de la politique de sécurité. La politique de détente européenne ne devrait par conséquent pas être grevée de problèmes que les deux superpuissances sont seules à pouvoir surmonter dans, leurs rapport bilatéraux. Un contrôle intensif des armements et le développement de la confiance entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique doivent en tout cas accompagner toute politique de détente intégrée.

On n'est pas déçu en Autriche de la politique de détente dans son ensemble; on reconnaît en effet que les progrès dans les différents secteurs des rapports Est-Ouest se produisent à des rythmes tout à fait différents.

Du point de vue de l'Autriche, il ne s'agit pas d'une « reprise de la détente », mais de la question de savoir comment concevoir une politique de coopération européenne commune de l'ensemble des 35 Etats de la CSCE pour résoudre les problèmes communs tout en réalisant des progrès dans tous les secteurs des rapports Est-Ouest touchés par l'Acte final de la CSCE. C'est là que réside la grande importance de la troisième réunion dans le cadre des suites de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, qui commence à Vienne dans un an. La Réunion de Vienne aura lieu dans une phase particulièrement difficile des rapports Est-Ouest et aussi du processus de la CSCE dans son ensemble. Par suite de l'état de tension, qui va croissant depuis la fin des années soixante-dix, entre les deux blocs militaires et du comportement de certains Etats sur le plan intergouvernemental et national, le processus de la CSCE a perdu de son dynamisme. C'est là une chose qu'il importe de dire ouvertement et franchement. Les sollicitations provoquées par de nombreuses violations ou par la non-observation de ce qu'on avait décidé d'un commun accord à la CSCE ont par endroits même suscité des doutes à l'égard de la raison d'être du processus.

Nous devons par conséquent nous poser la question de savoir de quelle façon la Réunion de Vienne peut remédier à ces déficiences, de quelle façon elle peut contribuer à la reprise du processus de la CSCE. La réponse est simple du point de vue purement formel: Réaliser la réunion avec succès en s'acquittant autant que possible de toutes les tâches prévues par l'Acte final pour toutes les réunions dans le cadre des suites de la CSCE, c'est-à-dire établir un bilan critique et objectif et convenir de nouvelles mesures en vue de renforcer la détente et de coopérer de façon accrue dans tous les domaines.

Les divergences existant dans les rapports Est-Ouest et en particulier celles qui se manifestent dans l'interprétation et l'exécution de l'Acte final représentent évidemment un obstacle à un tel déroulement « exemplaire » de la Réunion de Vienne.

Si l'on veut être réaliste, il y a par conséquent lieu de s'attendre à un déroulement difficile de la Réunion de Vienne. Ce qui est néanmoins essentiel, c'est qu'on parvienne à des résultats et que ceux-ci, en dépit de leur caractère de compromis, contiennent des constatations et des accords concrets aptes à renforcer et à dynamiser le processus de la CSCE dans son ensemble. A cet effet, la volonté politique de tous les Etats participants de poursuivre le processus engagé en commun en dépit - ou justement à cause même - des divergences existantes est d'une importance essentielle.

Ce qui importe donc, c'est un esprit constructif pour des efforts communs en vue de réduire les tensions et d'accroître la coopération. De plus, il faudra établir un niveau suffisant de tolérance réciproque, d'efforts pour mieux comprendre les contraintes qui déterminent le comportement des Etats individuels. Je n'entends toutefois pas par là une tolérance qui, par opportunisme politique, ferme les yeux devant des violations flagrantes des normes de comportement établies par la CSCE.

Nous ne concevons pas la tâche de la Réunion de Vienne comme étant de réitérer ou de reformuler des points déjà convenus à Helsinki et à Madrid. Tout ce qui est nécessaire pour une cohabitation pacifique et un bon voisinage en Europe est déjà contenu dans l'Acte final, il s'agit maintenant de mettre tout ceci en pratique.



Pour des raisons évidentes, il y a de nombreux secteurs dans lesquels ceci n'est réalisable ni immédiatement, ni directement. Il incombe aux réunions dans le cadre des suites de la CSCE de convenir de mesures permettant de parvenir à une meilleure mise en oeuvre de l'Acte final - le cas échéant en passant par des stations intermédiaires, des catalyseurs, voire des détours.

Il me semble nécessaire de procéder à la transition de la CSCE de sa phase plutôt normative des dix premières années à une phase opératoire plus prononcée. Nous n'envisageons pas nécessairement par là la création d'une organisation, de secrétariats etc., mais plutôt toutes les mesures que tous les Etats participants peuvent prendre même sans cadre institutionnel et qui ont des effets opératoires par rapport à l'Acte final, donc qui contribuent à sa mise en oeuvre.

Le Forum da la culture de Budapest, dont il a été convenu à Madrid en tant qu'élément essentiel de la poursuite du processus de la CSCE sur le chemin de Vienne, vient de prendre fin, et ce — en dépit d'efforts très intensifs surtout de la part du chef de délégation autrichien - malheureusement sans qu'on se soit mis d'accord sur un document de clôture. Nous jugeons néanmoins ce premier dialogue de personnalités éminentes de la vie culturelle de 35 pays participants de façon fort positive. Le Forum de la culture a en tout cas donné lieu à un nombre de suggestions fort concrètes, qu'il s'agit désormais d'évaluer et de poursuivre à Vienne.

A Stockholm, nous ne nous trouvons qu'à la veille de négociations concrètes et intensives, et une rencontre d'experts fort importante, dont il a également été convenu à Madrid, reste encore à organiser, à savoir celle qui aura lieu au printemps prochain à Berne sur le thème des contacts entre les personnes.

Laissez-moi néanmoins évoquer pour ainsi dire à titre démonstratif quelques idées autrichiennes portant sur différents secteurs de la CSCE; ceci tout à fait dans l'intention de donner matière à réflexion en vue de la Réunion de Vienne:

La première phase de la CDE de Stockholm, donc de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, sera interrompue au début de la Réunion de Vienne afin qu'on puisse à Vienne, ainsi que le stipule le mandat de Madrid, procéder à l'évaluation des progrès effectués. La Réunion de Vienne doit ensuite statuer sur la transition à la 2e phase (qui doit être consacrée au désarmement proprement dit en Europe). Ceci signifie qu'il faudra examiner à Vienne de façon très détaillée le déroulement et le résultat de la Conférence de Stockholm et délibérer de la façon « dont ça va continuer ». Si l'on veut prédire le résultat possible de le CDE jusqu'en automne 1986 en se fondant sur la situation actuelle de la conférence, un bon résultat, bien que peut-être modeste, semble possible. Il pourrait consister en un nombre de mesures de confiance et de sécurité et en une réaffirmation politiquement impérative de la renonciation à l'emploi de la force. C'est sur cette base qu'on devrait à notre avis décider de la poursuite de la première phase de la CDE après la fin de la Réunion de Vienne avec un mandat plus étendu. Ce complément ou cet élargissement devrait être tel qu'on se rapproche davantage de la phase II, c'est-à-dire de mesures de désarmement dans le sens propre du terme.

Je suis confiant que le papier de position des neutres et des non-alignés, en bref N+N, soumis à Stockholm il y a à peine quinze jours, contribuera de façon tout à fait positive à ce que les actuelles négociations de Stockholm soient couronnées de succès et surtout qu'elles se terminent en temps utile. Le papier N+N contient tous les éléments essentiels: notification préalable et observation d'activités militaires; établissement d'un réseau de communication rapide pour l'échange réciproque d'informations militaires; restrictions d'activités militaires et réaffirmation de la renonciation à l'emploi de la force. Toutes les mesures de confiance doivent être rendues vérifiables; justement dans ce secteur, les neutres et les non-alignés introduisent des idées nouvelles devant rendre moins impénétrable le dédale épineux de la vérification.

Il sera d'une importance primordiale pour Vienne de discuter de façon très détaillée de tout le complexe de la dimension humaine du processus de la CSCE (droits de l'homme et corbeille III) et de faire le point du développement observé dans ce secteur y compris les réunions d'experts ayant eu lieu. Sur la base de cette analyse, il faudrait convenir de nouvelles mesures peur une meilleure mise en oeuvre et pour le respect de toutes les dispositions en la matière. La suggestion faite par la France d'organiser une conférence spéciale



sur les questions de la réunion de familles est appuyée par l'Autriche. Dans ce contexte, un mot soit dit au sujet de la Conférence sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Ottawa au printemps dernier. Nombreux sont ceux qui, comme moi, déplorent que cette conférence soit restée sans résultat concret sous forme de document de clôture, ce qu'il y a toutefois eu lors de cette conférence, c'est une discussion générale et ouverte à laquelle beaucoup ont participé et que beaucoup ont entendue. Les Etats ne pouvaient pas s'y dérober en indiquant tout simplement qu'il s'agissait de leurs affaires intérieures; et c'est ainsi qu'on s'est reproché réciproquement très ouvertement d'une part le manque de respect des droits civils et politiques et d'autre part les problèmes sociaux tels que la pauvreté et le chômage.

D'une façon générale, il y a eu ainsi pour la première fois une sorte de dialogue sur ces questions délicates, parce que toujours grevées de connotations idéologiques. C'est sur ce dialogue, cette volonté de s'entretenir que nous devons et pouvons nous fonder, car - ainsi que je viens de le dire - un argument, celui de la soidisant ingérence dans les affaires intérieures, ne pourra plus être invoqué après Ottawa.

Le déroulement du Forum de la culture ayant eu lieu récemment à Budapest sera également un sujet de délibérations important pour la Réunion de Vienne. L'idée de base de ce Forum était de procéder à un échange de vues aussi libre et spontané que possible entre des personnalités de la vie culturelle de tous les Etats de la CSCE sur des questions relatives à la création culturelle, à la diffusion et à la coopération.

Cet échange de vues a notamment été rendu possible à Budapest, même si la spontanéité n'a pas été aussi complète qu'on ne l'avait souhaité, grâce à l'excellente organisation et à l'hospitalité de la Hongrie. Un nombre inattendu d'idées pour une coopération culturelle accrue et plus libre ont été lancées et formulées en tant que propositions concrètes.

Ce déroulement en soi fort positif du Forum de la culture n'a toutefois pas pu aboutir en fin de compte à un résultat qui eût été un franc succès: l'adoption d'un document de clôture; un projet de document des N+N, principalement de la plume de la délégation autrichienne et qui aurait pu compter sur l'approbation de nombreuses délégations de l'Est et de l'Ouest, avait été soumis au Forum. Le fait qu'en fin de compte, en dépit des efforts de la délégation autrichienne, particulièrement appréciés par toutes les parties, il n'ait pas été possible de parvenir à un consensus, n'est certes dû qu'apparemment à l'interprétation divergente de la notion de « liberté de la culture » de la part de l'Est et de l'Ouest.

Des revendications très poussées de la part de certaines délégations occidentales et - il faut bien en convenir - un manque de flexibilité de la part de certaines délégations de l'Est n'ont pas permis de se mettre d'accord sur un rapport de clôture. Aux yeux de l'Autriche, ceci n'amoindrit que légèrement le succès du Forum, qui représente le début d'un nouveau dialogue dans la vie culturelle de l'Europe. L'absence d'un rapport de clôture semble par contre plus négative pour ce qui est de la CSCE dans son ensemble. Il y a lieu de craindre que des réunions d'experts telles qu'Ottawa et Budapest, qui ne peuvent pas fournir de rapport à la prochaine réunion dans le cadre des suites de la CSCE, grèvent cette réunion par le fait qu'on se pose d'une façon générale la question de l'utilisé de telles réunions d'experts. Il incombera à la Réunion de Vienne de faire le point des matières traitées dans les différentes manifestations intermédiaires, notamment le Forum, d'analyser leur déroulement et les raisons pour lesquelles elles n'ont pas abouti à un plein succès et de répondre aux questions soulevées de ce fait.

Le résultat du Forum de la culture a montré clairement une fois de plus que la Réunion de Vienne dans le cadre des suites de la CSCE aura à traiter de questions tout à fait essentielles de la collaboration multilatérale entre l'Est et l'Ouest. La Réunion de Vienne devra donc examiner l'avenir de la CSCE d'une façon bien plus décisive que ceci n'a été le cas lors de réunions précédentes.

Un secteur me semble personnellement digne une attention particulière pour la Réunion de Vienne; la coopération dans l'économie, la science, la technique et l'environnement, donc ce qu'on appelle la corbeille II, qui a été quelque peu négligée dans le programme des suites de la CSCE entre Madrid et Vienne. Il importe d'autant plus de remédier à cette déficience qu'un potentiel fort précieux de coopération à l'échelle de l'Europe toute entière sommeille justement dans ces secteurs si importante et se trouvant en évolution permanente. Là également, l'élément opératoire devrait occuper une place centrale.



Une coopération concrète devrait par exemple être convenue dans certains secteurs de la protection de l'environnement, des transports et ayant trait à la réduction des entraves au commerce. Pour une intensification des échanges commerciaux, on pourrait par exemple envisager une manifestation spéciale, une sorte de séminaire ou de symposium ou un forum économique d'après le modèle du Forum de la culture de Budapest, auquel participeraient, à côté de représentants gouvernementaux, des gestionnaires de l'économie, donc des spécialistes travaillant dans la pratique. L'échange d'informations compte aussi parmi les secteurs quelque peu négligés. La Réunion de Vienne devrait se consacrer de façon accrue à cette question, qui, tout comme les droits de l'homme, est très sensible par suite des connotations idéologiques qui la grèvent.

La Réunion de Vienne aura en outre à convenir de mesures pour assurer le fonctionnement du mécanisme des suites de la CSCE pour l'avenir. Outre la fixation d'une nouvelle réunion dans le cadre des suites de la CSCE, il s'agira d'un programme jusqu'à cette 4e Réunion. Il faudra dans ce contexte examiner de façon très approfondie la question à laquelle l'Autriche n'a pas encore de réponse sur mesure à offrir, à savoir si la structure en vigueur jusqu'ici du programme des suites de la CSCE, avec ces réunions d'experts et des séminaires de représentants gouvernementaux, doit être maintenue, ou bien s'il est préférable de s'engager dans des voies nouvelles.

On voit donc que la Réunion de Vienne dans le cadre des suites de la CSCE ne manquera pas de matière à discussion. On ne peut pas encore estimer la façon dont se dérouleront les débats et les négociations. Depuis la rencontre au sommet américano-soviétique fort positive à Genève, le baromètre Est-Ouest est au « variable à beau fixe »; le processus de la CSCE devrait aussi en profiter. L'Autriche s'efforcera en tout cas de s'acquitter de façon optimale du rôle d'hôte qui lui incombe. C'est pour l'Autriche une tâche politique que de contribuer tout d'abord et en premier lieu à ce que la paix en Europe soit sauvegardée et le processus de la CSCE est un instrument d'une importance éminente à cet effet.

Tous les Etats devraient se remettre en mémoire les principes fondamentaux du processus de la CSCE. J'ai déjà dit qu'on ne veut parler que de ce qui n'a pas encore été réalisé et de ce que nous n'avons pas encore obtenu. Mais si vous observez l'histoire politique de l'Europe au cours des siècles derniers, il est assez réjouissant pour un Européen de constater que lorsqu'il est question des régions de crise du monde — l'Europe n'est plus mentionnée. A Helsinki il y a dix ans, on n'a pas proclamé l'Utopie. Les 35 Etats participants ont au contraire reconnu de façon fort réaliste les avantages communs de la coopération par rapport à l'état de confrontation et ont déclenché un processus devant mener à un véritable ordre de paix pour l'Europe.

Il est évident que ce processus a exigé et exige encore des adaptations de la part de tous les Etats:

Il a exigé qu'on se rende compte que tous les Etats ont un droit égal à la sécurité et qu'aucun Etat ne peut revendiquer ni escompter un statut de sécurité supérieur à celui des autres.

Il a exigé et exige encore qu'on comprenne que les relations entre les Etats peuvent être améliorées de façon durable si le bien-être des individus est intégré dans le développement.

Il exige la volonté politique de passer de la pure coexistence à la coopération dans un nombre de domaines aussi grand que possible.

Le processus doit se poursuivre et il se poursuivra, parce qu'il n y a pas d'alternative dans l'intérêt des hommes de notre continent.

Nous concentrerons toutes nos forces sur cet objectif justement dans la perspective de la Conférence de la CSCE devant se tenir sous peu à Vienne.

6/6

04/09/2012